



Modifications aux *Lignes directrices : allégations pour la publicité et l'étiquetage des cosmétiques* de Santé Canada

Les normes canadiennes de la publicité - Résumé provisoire juin 2010

Introduction

Les *Lignes directrices : allégations pour la publicité et l'étiquetage des cosmétiques* (*Lignes Directrices*) de Santé Canada ont pour objet d'aider les créateurs de publicités à réaliser des messages publicitaires conformes aux exigences réglementaires canadiennes en matière de produits cosmétiques, y compris les messages qui figureront sur les emballages ou à l'intérieur de ceux-ci. Ces *Lignes directrices*, qui ont été publiées pour la première fois en 1998, et mises à jour en 2006, doivent régulièrement être examinées et mises à jour de manière à ce qu'elles reflètent les changements apportés au marché dynamique canadien.

En 2007, Les normes canadiennes de la publicité (NCP) a formé le Groupe consultatif sur la publicité des cosmétiques (GCPC). Les membres du GCPC se rencontrent annuellement pour élaborer et proposer à Santé Canada des modifications aux *Lignes directrices* de façon à ce que celles-ci répondent aux besoins actuels et nouveaux de l'industrie et qu'elles soient conformes au cadre de réglementation. Parmi les membres du GCPC, on compte des représentants d'associations d'intervenants clés, le public, NCP, ainsi que la Division des cosmétiques, la Direction des produits thérapeutiques et la Direction des produits de santé naturels de Santé Canada.

Suite aux des efforts déployés par le GCPC, Santé Canada a récemment approuvé un certain nombre de modifications à apporter aux *Lignes directrices* de 2006.

Avant de publier les *Lignes directrices* de 2010 sur le site Web de Santé Canada, NCP a préparé ce résumé provisoire dans lequel sont présentés les changements. Seules les sections des *Lignes directrices* dans lesquelles certaines allégations ont été modifiées sont incluses. Les changements et les ajouts paraissent en bleu et en italique.

**Modifications aux
Lignes directrices : allégations pour la publicité et l'étiquetage des
cosmétiques**

1. B. Les ongles

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • Allusion à la croissance des ongles par la protection contre les dommages physiques (écorchure, écaillage, cassure) • Durcit • Répare les ongles • Renforce 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Antifongique*</i> • Allusion à la croissance des ongles en raison du caractère nourrissant du produit

**Les modifications apportées aux Lignes directrices paraissent en bleu et en italique.*

1. C. La peau

i) Exfoliants (acides alphahydroxylés, nettoyants gommants ou désincrustants, masques faciaux)

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Améliore l'apparence des cicatrices causées par l'acné (grâce à la microdermabrasion)</i> • Améliore la texture de la peau • Apparence plus jeune • Apparence plus fraîche • Élimine les cellules mortes de la peau • Exfoliant, désincrustant ou gommant facial • Expose la nouvelle peau • <i>Réduit la pousse de poils incarnés/l'apparition des boutons de rasage (au moyen de l'exfoliation)</i> • <i>Réduit l'apparence des poils incarnés/des boutons de rasage (au moyen d'exfoliation)</i> • Réduit les signes de vieillissement • Réduit l'apparence des pores • Révèle une nouvelle couche de la peau • Revitalise 	<ul style="list-style-type: none"> • Élimine l'acné • Élimine/réduit les cicatrices/les dommages causés par le soleil • Kératolytique • Prévient le vieillissement • Rajeunit la peau • Ralentit le vieillissement • <i>Réduit l'apparence des poils incarnés/des boutons de rasage (sans qualification)</i> • Réduit la grosseur des pores • <i>Réduit la pousse de poils incarnés/l'apparition des boutons de rasage (sans qualification)</i> • Réduit le vieillissement • Régénère la peau • Rend la peau plus jeune • Toute mention indiquant une action sur les cellules (vivantes)

1. C. La peau ii) Hydratants

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Affermit la peau (qualifié dans un sens cosmétique, p. ex. par l'hydratation)</i> • Apaise la peau sèche • Assouplit la peau sèche • Atténue la peau sèche • Favorise/aide à préserver l'élasticité • Hydrate • Hydrate la peau de sorte que le teint apparaît revitalisé (radieux) • Illumine la peau/rend la peau radieuse/éclatante • <i>La peau semble ferme au toucher/la peau a une apparence ferme</i> • <i>La peau semble « liftée » au toucher/la peau a une apparence « liftée »</i> • Lisse les rides (en termes d'apparence) • Lubrifie • Prévient les dommages causés par le dessèchement/l'assèchement • <i>Protège contre les agresseurs environnementaux (en termes d'assèchement de la peau)</i> • Protège contre les gerçures, les rugosités et les craquelures causées par le dessèchement de la peau et les atténue • Protège contre les agresseurs environnementaux (en termes d'assèchement de la peau) • Protège la peau contre les agressions extérieures • <i>Réduit la rougeur causée par la peau sèche, les fissures et les gerçures</i> • Régénère/protège la barrière d'hydratation de la peau • <i>Renforce et raffermi la peau (grâce à l'hydratation)</i> • <i>Répare la peau sèche</i> • <i>Rétablit l'hydratation</i> • <i>Soigne la peau sèche</i> • <i>Soulage la peau après le rasage (sécheresse)</i> • Soulage la peau sèche • Soulage les démangeaisons causées par le dessèchement de la peau • Tonifie la peau en l'hydratant • <i>Traite la peau sèche</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Affermit (sans qualification)</i> • Agit (à partir) de/à l'intérieur • Amincit/affine les poils • <i>Apaise la peau irritée</i> • Dépigmentation • Éclaircit/blanchit la peau (à l'exception des produits camouflants/pigmentés) • Effet analgésique • <i>Effet « lifting » (sans qualification)</i> • Effet thérapeutique • Élimine/réduit les cicatrices • Guérit • <i>Protège contre les dommages causés par l'environnement (sans qualification)</i> • Protège/Soulage/atténue les écorchures, les piqûres, les piqûres d'insecte, les coupures, les entailles, la peau irritée, la peau enflammée, les éruptions • Réduit l'apparence des poils (sauf par la décoloration) • <i>Réduit la rougeur causée par la rosacée (ou d'autres problèmes de circulation)</i> • Réduit l'apparence de veines, de capillaires, etc. (à l'exception des produits camouflants/pigmentés) • Répare la barrière d'hydratation de la peau

1. C. La peau iii) Nettoyants/astringents/tonifiants

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • Donne du tonus à la peau/tonifie la peau • Énergise/revitalise la peau • Enlève le gras ou sébum • Exfoliant facial • Nettoie la peau acnéique ou à tendance acnéique • Nettoie les peaux grasses • Nettoie les pores en profondeur • Nettoyant antibactérien • Nettoyant antimicrobien • Purifie la peau par l'élimination de la saleté • Rafraîchit la peau • Réchauffe la peau • Resserre la peau • <i>Resserre les pores</i> • Revigore la peau • Sensation revigorante/revitalisante • <i>Soulage la peau après le rasage (sécheresse)</i> • Tue les bactéries causant les odeurs (seule qualification acceptable) 	<ul style="list-style-type: none"> • Allusion à des organismes pathogènes • Antiseptique • Crème contre les imperfections • Décongestionne la peau • Désinfectant • <i>Détoxifie</i> • Élimine l'acné • Élimine les toxines • Fongicide • Nettoie les coupures/blessures • <i>Soulage la peau irritée</i> • Stimule la circulation • Toute impression ou allusion à la prévention de maladies • Tue les agents pathogènes • Tue les germes • Tue les bactéries (autres que celles qui causent les odeurs) • <i>Tue 99 % des bactéries</i> • Vous réveille/vous donne de l'énergie (sans qualification)

1. C. La peau iv) Crèmes contour

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Affermit la peau (qualifié dans un sens cosmétique, p. ex. par l'hydratation)</i> • Améliore le tonus et la texture de la peau • Améliore l'aspect de la cellulite par l'hydratation de la peau • Améliore l'élasticité/la résilience • <i>La peau semble ferme au toucher/la peau a une apparence ferme</i> • <i>La peau semble « liftée » au toucher/la peau a une apparence « liftée »</i> • Réduit l'aspect de la cellulite • Réduit l'aspect de la cellulite par l'hydratation de la peau • <i>Sculpte</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Affermit (sans qualification)</i> • <i>Améliore l'apparence/l'aspect de la peau affaissée</i> • Amincissant • Cellulite (sans qualification) • <i>Décongestionnant</i> • Donne un lifting à la peau où à une autre partie du corps • <i>Effet « lifting » (sans qualification)</i> • Fait perdre des centimètres, des pouces • Lifting/lissage • <i>Lifting/lissage de la peau ou d'autres parties du corps</i> • <i>Lipodrainant/Fait fondre les graisses</i> • Produit l'effet d'une intervention médicale/chirurgicale • Réduit, atténue les bouffissures, le gonflement, les œdèmes • Redessine • Rehausse, tonifie, accentue la silhouette • Resserre/raffermit les chairs/peaux affaissées, les paupières, le menton, les muscles • Restructure l'épiderme • Rétablit l'élasticité/la résilience • Toute mention de l'action sur les tissus • Toute allusion au traitement, à la réduction de la cellulite ou à l'aspect de la peau d'orange

1. C. La peau v) Peaux acnéiques

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • Camoufle/recouvre les imperfections (<i>maquillage seulement</i>) • Dissimule l'acné (<i>maquillage seulement</i>) • Enlève le sébum • Nettoyant pour peaux à tendance acnéique 	<ul style="list-style-type: none"> • Action antibactérienne • Action germicide • Arrête l'acné • Élimine l'acné • Guérit l'acné • Nettoyant contre l'acné • Prévient l'acné* • Traite l'acné <p>* Acné = boutons, points noirs, pustules, comédons, etc.</p>

2. A. Produits d'hygiène buccale

i) Dentifrices/gommes à mâcher cosmétiques

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • Blanchit les dents/avive la blancheur des dents • Dents blanches (le plus blanc possible) • Élimine les taches/la formation de taches • Élimine/réduit l'accumulation de plaque dentaire (par brossage seulement) • Empêche la formation de taches • Fait briller les dents • Nettoie les dents • Polit les dents • Prévient/réduit l'accumulation/les dépôts de tartre (par brossage seulement) • Réduit la récurrence des taches • Rend les dents plus blanches 	<ul style="list-style-type: none"> • Contre la carie • Contre la gingivite • Contre la plaque dentaire • Combat la carie • Combat la plaque dentaire/le tartre • Décolore les dents • Dents blanches (d'une blancheur absolue) • Élimine/Blanchit les <i>taches tenaces</i> (<i>p. ex. celles causées par la tétracycline</i>) • Empêche la formation de plaque dentaire/de tartre • Élimine le tartre accumulé/les dépôts de tartre par brossage • Empêche l'accumulation de plaque dentaire/les dépôts de tartre par une action chimique ou antimicrobienne • Rend les dents et les gencives moins sensibles • Renforce les gencives • Toute allusion au fluorure • Toute insinuation d'un effet sous la gencive

2. A. Produits d'hygiène buccale

ii) Rince-bouches, rafraîchisseurs d'haleine

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none">• Aide à éliminer les bactéries causant les mauvaises odeurs• Aide à éliminer les bactéries causant la mauvaise haleine• Antibactérien (restreint au sens cosmétique)• Antimicrobien (restreint au sens cosmétique)• Combat la mauvaise haleine• Élimine la mauvaise haleine• Réduit les odeurs buccales	<ul style="list-style-type: none">• Antiseptique• Antiviral• Contre la gingivite• Germicide• Toute allusion à la plaque dentaire ou au tartre• Toute impression ou allusion à la prévention de maladie• Tout effet produit par l'ingestion du produit (même restreint au sens cosmétique)• Tue les pathogènes• Tue les germes• Tue les germes qui causent la mauvaise haleine

2. A. Produits d'hygiène buccale

iii) Produits de blanchiment a) Bandes ou solutions

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none">• Blanchit les dents/ravive la blancheur des dents• Élimine les taches (doit être qualifié au sens cosmétique)• Fait briller les dents/donne de l'éclat aux dents• Rend les dents plus blanches/le plus blanc possibles	<ul style="list-style-type: none">• Blanchit les dents d'une blancheur absolue• Décolore les dents• Élimine/blanchit les taches tenaces (<i>p. ex. celles causées par la tétracycline</i>)• Prévient la récurrence des taches (sans qualification)• Renforce l'émail/les dents• Toute allégation thérapeutique• Toute allusion au fluorure

2. A. Produits d'hygiène buccale

iii) Produits de blanchiment des dents b) Rinces-bouches (nouvelle section)

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none">• <i>Fait briller les dents</i>• <i>Blanchit les dents</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Contre la gingivite</i>• <i>Toute allégation thérapeutique</i>• <i>Toute allusion au fluorure</i>• <i>Blanchit les dents</i>• <i>Rend les dents le plus blanc possibles</i>• <i>Prévient la récurrence des taches (sans qualification)</i>• <i>Élimine/blanchit les taches tenaces (p. ex. celles causées par la tétracycline)</i>• <i>Renforce l'émail/les dents</i>• <i>Rend les dents d'une blancheur absolue</i>

2. B. Désodorisants

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none">• Aide à vous garder au sec• Combat les odeurs ou les mauvaises odeurs• <i>Contrôle les odeurs</i>• Désodorisant• Déodorant• Tue les bactéries causant les odeurs	<ul style="list-style-type: none">• Anti-sudorifique (<i>pour les produits qui n'ont pas d'effet sur la transpiration</i>)• Contrôle la transpiration• Contrôle la sudation ou la sueur

2. C. Produits anti-sudorifiques (nouvelle section)

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Effet anti-sudorifique de 24 heures (produits qui montrent une réduction de 20 % de la transpiration dans une période de 24 heures)</i> • <i>Anti-sudorifique</i> • <i>Réagit à la température du corps</i> • <i>Clinique (qualifié comme suit : « éprouvé en clinique »)</i> • <i>Protection clinique (doit être qualifié comme suit : « efficacité supérieure contre la moiteur cliniquement prouvée », et démontrer qu'il peut réduire la transpiration de 30 % ou plus dans une période de 24 heures)</i> • <i>Testé/éprouvé en clinique/a fait l'objet d'essais cliniques</i> • <i>Efficacité supérieure (produits démontrant une réduction de 30 % ou plus de la transpiration dans une période de 24 heures)</i> • <i>Aide à vous garder au sec</i> • <i>Confère une protection contre la moiteur</i> • <i>Réduit (ou protège contre) la transpiration aux aisselles</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Clinique (sans qualification)</i> • <i>Protection clinique (sans qualification)</i> • <i>Effet/puissance/action clinique</i> • <i>Aide à réduire, à prévenir ou à arrêter la moiteur, l'humidité ou la transpiration aux aisselles</i> • <i>Traite l'hyperhidrose</i> • <i>Protection continue (c'est-à-dire que la protection dure généralement beaucoup plus que 24 h, selon un mécanisme d'action qui modifie la fonction organique)</i> • <i>Traite des problèmes comme la transpiration excessive</i> • <i>Toute référence à un problème de transpiration découlant d'un changement ou d'un dérèglement hormonal/endocrinien</i> • <i>Arrête ou prévient la transpiration</i> • <i>Effet/Action/Puissance thérapeutique</i>

2. E. Produits cosmétiques solaires (*nouvelle numérotation*)

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • Apaise la peau (restreint au sens cosmétique sans mention de dommages causés par le soleil) • Aspect bronzé • Couleur bronzée • Écran solaire pour cheveux uniquement • L'aspect d'un hâle/d'un bronzage • Protège contre le dessèchement causé par le soleil • Rehausse le bronzage • Rafraîchit la peau (sans mention de dommages causés par le soleil) 	<ul style="list-style-type: none"> • Accélère le bronzage • Accélérateur pré-bronzage • Crème solaire • Écran solaire • FPS • <i>Protection totale contre le soleil</i> • Protège la peau endommagée par le soleil • Répare les dommages causés par le soleil • Réduit la rougeur (causée par le soleil) • Soulage/apaise les coups de soleil • Toute allusion aux UVA/UVB • <i>UV/UVA/UVB/PFA</i>

2. F. Vitamines/minéraux/antioxydants (*nouvelle numérotation*)

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • Contient des vitamines qui agissent comme antioxydants afin de préserver l'intégrité du produit (ou de conserver la fraîcheur du produit) • Le produit contient l'ingrédient/la vitamine/le minéral X/antioxydants. La formule procure un bienfait cosmétique (p. ex., réduit l'apparence des rides, hydrate, ajoute de l'éclat, etc.) (<i>Aucune attestation requise</i>) • L'ingrédient/la vitamine/le minéral X/antioxydants produit un bienfait cosmétique (p. ex., réduit l'apparence des rides, hydrate, ajoute de l'éclat, etc.) (<i>Attestation écrite requise pour approbation de publicité radiodiffusée – L'annonceur doit être en possession de données justificatives prouvant que le bienfait cosmétique est directement attribuable à l'ingrédient/à la vitamine/au minéral nommé.</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliore la croissance • Contient des vitamines agissant comme antioxydants (sans qualification) • <i>« Contient de la vitamine X » -sans qualification (seulement pour les produits auxquels sont attribués un DIN, un NPN ou un DIN-HM)</i> • Ingrédient médicinal/thérapeutique • Toute mention indiquant une action sur les cellules (vivantes) • Toute référence aux effets thérapeutiques des vitamines/antioxydants (p. ex., élimination des radicaux libres) • <i>Toute référence à des unités de dose (p. ex. UI)</i> • Toute référence à la réparation de dommages (causés par des radicaux libres ou autrement)

2. G. Aromathérapie (nouvelle numérotation)

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • Aide à relaxer • <i>Anti-stress</i> • Aromathérapie apaisante pour l'âme • <i>Calme (sensation de bien-être)</i> • Réveille/énergise par perception sensorielle • Sensation accrue de bien-être par perception sensorielle • Sensation d'amélioration sensorielle • Sensation d'harmonie du corps et de l'esprit • Sensation de bien-être 	<ul style="list-style-type: none"> • Action physiologique • Bien-être (sans qualification) • Crée une harmonie du corps et de l'esprit • Élimine tout stress (sans qualification) • Relaxe/décontracte les muscles • Soulage le stress/anti-stress (sans qualification) • <i>Toute référence à un effet sur les comportements psychologiques ou physiologiques (p. ex. élimine tout état de manque)</i> • Toute référence à un effet thérapeutique

2. H. Produits intimes i) Lubrifiants personnels (nouvelle numérotation)

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • Combat la sécheresse • Hydrate pour combattre la sécheresse vaginale/intime • Lubrifie • Lubrification efficace • Offre une sensation d'hydratation vaginale naturelle • Produit à pH équilibré • Peut être utilisé avec un condom (donnés justificatives nécessaires) • Régénère/restaure/remplace l'hydratation vaginale/intime • Rehausse l'hydratation vaginale • Sensation similaire à l'hydratation naturelle 	<ul style="list-style-type: none"> • À pH équilibré pour prévenir l'infection • Aide à maintenir un niveau normal de pH • <i>Améliore la mobilité des spermatozoïdes/favorise la conception</i> • Rehausse l'hydratation vaginale naturelle • Régénère/restaure/remplace l'hydratation vaginale/intime naturelle • Régénère/restaure/remplace l'hydratation naturelle des tissus vaginaux • Resserre/contracte le vagin • Sans hormones • Sans œstrogènes

2. J. Maquillage (*nouvelle numérotation*)

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none">• Couvre/cache• Donne une apparence plus charnue/pleine aux lèvres• Épaissit/soulève/courbe les cils• La peau a une apparence plus lisse/ferme/jeune• Réduit l'apparence des rides• Revitalise les lèvres	<ul style="list-style-type: none">• Augmente le volume/la grosseur des lèvres• Diminue le nombre de rides (sans qualification)• <i>Prévient l'apparition/l'émergence/la réapparition des rides</i>• Stimule la croissance des cils

3. A. Anti-ride/antivieillesse

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Affermit la peau (qualifié dans un sens cosmétique, p. ex. par l'hydratation)</i> • Aide à prévenir les signes/l'apparence du vieillissement (visibilité) • Apparence plus jeune • Anti-ride/Anti-vieillesse (restreint au sens cosmétique) • Combat l'apparence de rides • Crème anti-ride/hydratant anti-ride (restreint au sens cosmétique) • <i>Défie l'âge</i> • <i>Diminue les signes/l'apparence/l'aspect du vieillissement (visibilité)</i> • Hydrate la peau sénescence • Illumine la peau • La peau paraît visiblement plus jeune • <i>La peau semble ferme au toucher/la peau a une apparence ferme</i> • <i>La peau semble « liftée » au toucher/la peau a une apparence « liftée »</i> • Les rides paraissent réduites • Recouvre/cache/camoufle • <i>Recouvre/dissimule les taches de vieillesse (maquillage seulement)</i> • Réduit les signes de vieillissement • Réduit l'apparence des cernes/des bouffissures • Réduit l'apparence des taches de vieillesse • Réduit l'apparence de taches pigmentaires • Régénérateur facial (restreint au sens cosmétique – aspect régénérateur) • <i>Rehausse (en termes d'apparence)</i> • <i>Rend la peau radieuse/éclatante</i> • <i>Renforce la peau (grâce à l'hydratation)</i> • Renverse les signes/apparence du vieillissement (visibilité) • <i>Rétablit l'hydratation</i> • <i>Sculpte</i> • Sensation plus jeune 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Affermit (sans qualification)</i> • Anti-ride (sans précisions) • Anti-vieillesse (sans précisions) • Arrête le vieillissement • Blanchit la peau • Dépigmentation • Diminue les rides • Donne un lifting à la peau ou à une autre partie du corps • <i>Éclaircit/blanchit la peau</i> • <i>Effet « lifting » (sans qualification)</i> • Élimine le vieillissement • <i>Lifting/lissage de la peau ou d'autres parties du corps</i> • Préviend le vieillissement • Préviend l'apparition de nouvelles taches de vieillesse/élimine les taches de vieillesse • Préviend l'apparition/l'émergence/ la réapparition des rides • <i>Préviend l'apparition/l'émergence des taches de vieillesse</i> • <i>Préviend les cernes/les bouffissures</i> • Produit l'effet d'une intervention médicale/chirurgicale • Ralentit le vieillissement (c'est-à-dire le développement du vieillissement) • <i>Ralentit les signes/l'apparence/l'aspect du vieillissement</i> • Réduit les cernes/les bouffissures • Réduit le vieillissement • <i>Rehausse (sans qualification)</i> • Rajeunit (<i>sans qualification</i>) • <i>Répare la peau (endommagée)</i> • Stimule la circulation • Synthèse/régénération/stimulation/<i>production</i> de collagène, d'élastine, d'enzyme cutanée • Toute mention indiquant une action sur les cellules (vivantes) • <i>Toute référence à des hormones/des phytohormones/des phytœstrogènes</i> • <i>Toute référence à la rosacée</i>

3.B. Sain

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Donne à la peau une apparence saine</i> • <i>La peau est plus saine au toucher</i> • Sain (en termes d'apparence) 	<ul style="list-style-type: none"> • Bronzage santé (par le soleil) • Favorise la santé

3. C. Ingrédients i) Actifs

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • Ingrédient hydratant actif Attestation écrite requise* • Ingrédient colorant actif Attestation écrite requise* • Ingrédient efficace (restreint au sens cosmétique) • Le produit contient l'ingrédient/la vitamine/le minéral X/antioxydants. La formule produit un bienfait cosmétique (p. ex., réduit l'apparence des rides, hydrate, ajoute de l'éclat, etc. Aucune attestation requise • L'ingrédient/la vitamine/le minéral X/antioxydants produit un bienfait cosmétique (p. ex., réduit l'apparence des rides, hydrate, ajoute de l'éclat, etc.) Attestation écrite requise* – L'annonceur doit être en possession de données justificatives prouvant que le bienfait cosmétique est directement attribuable à l'ingrédient/à la vitamine/au minéral nommé. <p>* pour approbation de publicité radiodiffusée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>«Contient de la vitamine X » -sans qualification (seulement pour les produits de santé auxquels sont attribués un DIN, un NPN ou un DIN-HM)</i> • Ingrédient actif • Ingrédient efficace (sans qualification) • Ingrédient médicinal • Ingrédient thérapeutique • Toute allusion à un bienfait thérapeutique

3. C. Ingrédients ii) Biologiques

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none">• <i>Biologique (le produit doit respecter une norme reconnue pour la certification biologique)</i>• Contient un extrait biologique	<ul style="list-style-type: none">• Action biologique/effet sur le corps• Biologiquement actif

3. H. Thérapie/traitement

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none">• Soins• Thérapie hydratante• Thérapie pour la peau sèche• Traitement à l'huile chaude (pour les cheveux)	<ul style="list-style-type: none">• Allusion au contrôle/à la guérison de maladie• <i>Aussi puissant qu'un médicament d'ordonnance</i>• Médicamenteux• <i>Rx</i>• Thérapeutique• Traitement contre les infections• Traitement contre les brûlures

3. J. Endossements (nouvelle section)

Allégations admissibles	Allégations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none">• <i>Testé par des dermatologues</i>• <i>Testé par des ophtalmologues</i>• <i>Recommandé/mis au point par des médecins/dermatologues/esthéticiennes</i>• <i>Testé sous contrôle dermatologique</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Approuvé par des médecins/dermatologues, etc.</i>• <i>Approuvé par Santé Canada</i>